

**Compte-rendu du Conseil de Quartier de Crouin
du 21 septembre 2015**

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Jean-Louis HAUQUIN se propose de tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu du 1^{er} juin 2015 :

Les comptes rendus du mois de juin (06 et 22) sont adoptés.

3. Intervention M. Bruno ALLAFORT (responsable du bureau d'étude de la ville de Cognac.)

Chemin Montplaisir :

Bruno ALLAFORT présente l'expérimentation sur le chemin Montplaisir. Les Conseillers de Quartier ont souhaité avoir une étude afin de casser la vitesse dans cette rue. Il a été évoqué précédemment la mise en impasse de la rue, mais cette proposition est trop contraignante, notamment pour les riverains.

Le système proposé consiste à créer un étranglement obligeant la priorité d'un véhicule sur un autre. Il sera marqué par des chicanes (éléments provisoires) et obligera ainsi les voitures à slalomer.

- ➔ Le coût d'un tel aménagement serait de l'ordre de 1500€. Les Conseillers de quartier valident la proposition. Un courrier sera envoyé aux riverains pour annoncer l'aménagement et un retour sera fait après 1 semestre d'expérimentation.

Cheminement derrière les 4 pans :

Reprise du chemin avec du **bicouche** estimation 11 000€ (parking près de la rue Paul Valéry)

= couche de graviers aspergée de bitume puis recouverte de graviers fins. Revêtement économique avec un aspect très urbain. L'entretien est rendu compliqué, car les mauvaises herbes poussent entre les couches et cela détériore la surface.

Reprise du chemin avec du **stabilisé renforcé** : estimation 13 000€ TTC. (chemin derrière chez Vinet)

= calcaire fin fixé avec un liant hydraulique (type chaux), aspect plus "champêtre". L'entretien est plus facile.

- ➔ Le Conseil de Quartier engage les 13 000€ pour le cheminement en stabilisé renforcé. Un délai de réalisation a été annoncé en octobre (à confirmer).

Marquage stationnement parking Alphonse Daudet :

Les places familles ne sont pas réglementaires sur le domaine public. Sans valeur légale, il est impossible de les faire respecter. Les Conseillers de Quartier choisissent de ne pas marquer le stationnement.

Rue Basse de Crouin

Une étude devait être réalisée au second semestre 2015. Les Conseillers de Quartier reviennent sur le projet.

Rue Jacques Prévert :

Le Conseil de Quartier révoque la mise en place d'un plateau surélevé vers le foyer des ados.

- ➔ Un plateau a déjà été mis en place près de l'école. Si l'on rend la rue trop contraignante, la circulation va se déporter sur une autre rue.

4. Présentation du Plan Local d'Urbanisme

Intervention de M.Patrick SEDLACEK et de M.Benoît FULPIN.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) se substitue au Plan d'Occupation des Sols (POS).

Suite à l'arrêt du PLU au Conseil Municipal de juillet, s'ouvre une consultation des personnes publiques associées qui donne un avis sur le document. A l'issue de celle-ci, une enquête publique sera organisée (1 mois).

Un des grands projet du PLU est de requalifier la friche de l'hôpital et les terrains derrières qui appartiennent à Saint Gobain (terrains viabilisés c'est à dire avec les réseaux déjà présents). Un projet d'éco-quartier est prévu avec des logements individuels et collectifs.

Il est demandé si le PLU ainsi que le règlement de zone seront mis en ligne sur le site de la ville ? Le document est trop volumineux, la consultation peut se faire en mairie.

Un conseiller de Quartier évoque le fait de proposer une réflexion commune sur l'avenir du quartier. Il pourra alors être fournit aux Conseillers de Quartier désirant alimenter cette réflexion d'un extrait du règlement de zone pour le quartier de Crouin.

Les limites géographiques de ce document d'urbanisme sont communales. Une réflexion est en cours à l'échelle de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) afin de répondre aux éventuelles disparités que peuvent créer des documents contradictoires. Les Conseils Municipaux délibèrent en ce moment sur la création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

L' Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Aujourd'hui lorsqu'un projet est dans le périmètre de 500m d'un monument historique, il doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). L'AVAP est un document qui permet de cadrer les demandes et définir des prescriptions. Il laisse donc moins de place à la subjectivité.

- **Collecte de verre :**

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la collecte de verre en porte à porte ne se fait plus qu'une fois par mois. Le quartier de Crouin fait partie du secteur n°2 pour la collecte. Le ramassage se fera donc le deuxième samedi de chaque mois.

Pour palier à la baisse de passage, des points d'apports volontaires vont être rajoutés.

Au total 7 emplacements sont prévus sur le quartier de Crouin: Prairie Desvard (en face de de l'esplanade montamette)/ 4 pans/Maison de Quartier/Rue Appolinaire/ Rue haute de Crouin/La cale/ Parking rue Pierre Loti – Claude Boucher/ Terrain de foot.

➔ Les Conseillers de Quartier demandent s'il serait possible d'en avoir rue Paul Verlaine ?

Il conviendrait d'utiliser le point d'appoint de la Cale qui n'est pas très loin.

M.FULPIN indique qu'il est possible d'être équipé de bac à verre de 120l, la demande doit être adressée à la mairie.

5. Point sur les projets en cours :

- Passage piéton rue Jacques prévert :

Le passage bas du trottoir a été réalisé. Le marquage sera fait prochainement.

- Renommer les parkings :

Face au constat que les noms de rues du quartier sont, à quelques exceptions près, des noms d'hommes, les Conseillers de Quartier ont proposé de renommer les parkings avec des noms de femmes.

➔ Les parkings n'ont pas de dénomination officielle. La question va être mise à l'ordre du jour d'une commission aménagement du territoire. Si la proposition est validée, il faudra probablement que

cela passe en conseil municipal. La question du périmètre devra également se poser. Est-il possible de limiter cette décision au quartier de Crouin?

- Installation d'un vidéoprojecteur :

Un RDV va être fixé entre le service informatique et les électriciens pour étudier le passage de câbles.

6. Retour sur l'animation d'été :

Dans l'ensemble les Conseillers de Quartiers sont satisfaits de l'animation. L'animation « Bois ta lettre » a bien fonctionné lorsque l'animateur est passé de tables en tables. Un projecteur a été fixé à un poteau et cela a apporté un « vrai plus ». Il a été signalé que la police municipale n'était pas présente lors du démontage. Il a également été remonté que la musique était trop forte et que dans ces conditions il était compliqué de s'entendre. Peut-être qu'une autre disposition de la scène pourrait limiter le bruit et ne pas amplifier la résonance. Les Conseillers de Quartiers présents au montage et à la décoration de l'animation ont constaté peu d'investissement de la part des autres Conseillers de Quartiers.

7. Informations complémentaires :

- Retour sur le Comité des Acteurs Locaux du 15 septembre :

Il a été remonté qu'un certain nombre d'informations ont été redonnées alors qu'elles avaient déjà été évoquées lors de la réunion de lancement. Les membres du CAL ont été répartis en trois ateliers. Visiblement, le résultat des ateliers ne reflétait pas vraiment les échanges qui ont été exprimés. Les Conseillers de Quartier présents ont eu l'impression de ne pas assez approfondir les thématiques.

- Les ateliers inter-quartiers ont été décalés pour des raisons d'élections, la date a été arrêtée au samedi 9 janvier

- Pour les élections régionales des 6 et 13 décembre prochain, les bureaux de vote n°11 et 12 seront transférés de l'école Victor Hugo à la maison de quartier "Pavillon des borderies".

- Le remplacement de la borne rue José maria de Heredia est prévu aux alentours du 15/20 septembre. Les Conseillers de Quartier précisent qu'elle a été installée.

- Décorations de Noël :

Les Conseillers de Quartier ne souhaitent pas de sapin. Ils proposent plutôt de décorer les arbres du quartier. Les écoles pourraient être sollicitées afin d'associer les enfants. Les Conseillers signalent que les années précédentes, les décorations sont toujours arrachées. Ils veulent bien réessayer cette année mais si cela ne fonctionne pas, ils ne dépenseront pas d'énergie l'année prochaine.

8. Météo de quartier

Informations et réponses aux questions posées précédemment :

- Rue Gustave Flaubert: le lampadaire a été posé. Les Conseillers de Quartier indiquent que deux lampadaires ont été posés.

- Impasse des borderies: la rue est régulièrement inondée. Les travaux du SIEAAC devraient démarrer au 1^{er} semestre 2016.

- Est-il possible d'installer des cendriers devant les écoles (notamment celle des borderies).

➔ La question sera abordée prochainement avec les services techniques. La majorité des Conseillers de Quartier n'est pas favorable à cette demande. La Police Municipale pourrait verbaliser les parents qui jettent leur mégot devant l'école ou distribuer des cendriers de poche.

- Les Conseillers évoquent le fait de mettre un panneau sur les projets financés par le CQ pour qu'ils soient visibles.
- ➔ Lister les différents projets. Un travail va être mené avec le service communication sur cette question, en effet, les autres quartiers sont également demandeurs.
 - Aire de Jeux
 - Chemin derrière Chez Vinet
 - Eglise de Crouin
 - Parcours de santé
 - parking rue du four
 - participation extension foyers des ados

Nouvelles questions, signalements :

- De nombreux nids de poules sont de nouveau signalés dans la rue de la nauve, notamment au niveau de l'intersection avec la rue basse de crouin ;
- La rue haute de Crouin est, depuis plusieurs mois, envahie par les camions. Combien de temps vont durer les travaux à Jarnouzeau ?
- Une personne du quartier a été poursuivie par des personnes, apparemment très agitées et probablement alcoolisées. Lors du dépôt de plainte (le weekend), l'officier présent a demandé au plaignant de revenir le lundi. Certains Conseillers font remonter un sentiment d'insécurité.
- Un immeuble a été tagué rue Paul Verlaine : Les services techniques sont déjà intervenus pour nettoyer.
- La toiture de l'église de Crouin a des fuites.
- Devant le n° 115 rue Montplaisir, les caniveaux sont bouchés donc lorsqu'il pleut l'eau s'écoule sur la route.
- Chemin du parcours de santé (de la rue de la Groie vers le chemin boisé : celui qui fait l'angle)) n'est plus du tout praticable.
- Rue de l'antenne n° 565 des haies débordent sur la route ce qui gêne la circulation et la visibilité.
- Des nuisances sonores sont régulièrement signalées au niveau de allée José Maria de Heredia. Les Conseillers signalent que les rondes de la Police Nationale sont toujours faites aux mêmes heures et que les policiers ne sortent pas des voitures.
- Cité Raphaël Dumas : Les enfants de la communauté des gens du voyage viennent faire leurs besoins dans les caniveaux. Les riverains vont envoyer une pétition au préfet.
- Quand vont débiter les travaux du parking favereau ? Le lampadaire n'a pas été réparé.
- Dans la rue sans nom (derrière le tennis) les arbres sont envahissants.
- Trouver un moyen de faire passer les informations aux personnes qui n'ont pas d'adresses mails en leur envoyant un sms par exemple.

Date de la prochaine réunion : Lundi 19 octobre à 18h30 au pavillon des Borderies.

Membres du Conseil de Quartier présents : Mme Marie-France BARLAUD, Mme Martine BARON, Mme Anne BOURDEAU, Mme Georgette CANTILLON, Mme Pascale CHAIGNEAU, Mme Danièle CHEVRIER, M. Jean-Marie GABORIT, Mme Yveline GERARD, Mme Jane GIRAUD, M. Stéphane GOIMIER, M. Jean-Louis HAUQUIN, M. Patrick-Alain MARIE, Mme Denise MESURON, M. Alexandre MIAUD, M. Michel SCY.

Membres du Conseil de Quartier excusés: Mme Martine BASSOULET, M. Yoan DEPRE, M. Marcel CHAZOULE, M. André HIVERT, Mme Émilie MARSAN, Mme Marina MOYA.

Participaient également :

M. Patrick SEDLACEK (1^{er} adjoint en charge des finances, Tic et des projets structurants)
 Mme Stéphanie FRITZ (élue référente du quartier)
 M. Bruno ALLAFORT (Responsable du bureau d'études)
 M. Benoît FULPIN (Responsable du service urbanisme-environnement)
 Mme Perrine MILLET (Responsable du service Démocratie Locale – Agenda 21)